Vaulx-en-Velin (69) : Morad Aggoun, ancien adjoint au maire PS, s’est enfui en Algérie avant son procès en appel ; condamné à 15 ans de prison en son absence (MàJ : Notice rouge d’Interpol)

20/11/2025 à 17h21



20/11/2025

Condamné en appel à quinze ans de réclusion pour viol, agressions sexuelles et harcèlement sexuel, et actuellement en fuite, il fait l’objet d’un mandat d’arrêt.

Cela fera bientôt un an que Morad Aggoun, cet ancien élu de Vaulx-en-Velin condamné pour viol, agressions sexuelles et harcèlement sexuel, est en cavale. Il fait désormais l’objet d’une notice rouge d’Interpol, à la suite du mandat d’arrêt délivré contre lui le 5 décembre 2024 lors de son procès en appel.

[…]

Le Progrès

11/12/2024

La cour d’assises de la Loire a condamné Morad Aggoun, un ancien adjoint à la mairie de Vaulx-en-Velin, près de Lyon, à quinze ans de réclusion criminelle pour viol, agressions et harcèlement sexuel.

Il a été reconnu coupable de ces faits commis sur trois secrétaires de cette commune du Rhône, alors qu’il était le 2e adjoint de la maire PS Hélène Geoffroy. L’ex-élu de 52 ans, qui était sous contrôle judiciaire, a fui en Algérie deux jours avant l’ouverture du procès, le 5 décembre à Saint-Etienne. Il fait depuis l’objet d’un mandat d’arrêt selon le parquet.

Les avocats des trois parties civiles ont pour leur part déploré « *l’absence de mesure énergique de la maire de Vaulx-en-Velin* », alertée dès 2014 du comportement déplacé avec les femmes de son 2e adjoint en charge du du personnel. Preuve selon eux que le comportement de l’accusé était connu, une adjointe appelée à la barre des témoins a admis avoir expliqué à des secrétaires en situation précaire comment il fallait, pour son collègue masculin, « cambrer le postérieur » pour espérer être embauchées.

20 minutes

06/12/24

Selon *Lyon Mag*, Morad Aggoun, ancien adjoint au maire de Vaulx-en-Velin, est jugé en appel pour viol, agressions sexuelles et harcèlement sexuel envers trois fonctionnaires municipaux entre 2014 et 2016. Cependant, l’ex-élu a fui en Algérie après avoir été contrôlé en Espagne, malgré une interdiction de quitter le territoire. En première instance,

il avait été condamné à 10 ans de réclusion criminelle, après avoir reconnu partiellement les faits, qu'il qualifiait de consentis. Les actes incluaient des attouchements, un viol, et un abus de pouvoir, aggravé par sa délégation au Personnel municipal. Le procès en appel se tiendra à huis clos, malgré l'absence de l'accusé.

29/11/17

> *Lyon: Mis en examen pour viol, l'élu municipal vaudais Morad Aggoun revient siéger à la Métropole*

23/01/16

L'ex-adjoint au maire de Vaulx-en-Velin, dans la banlieue de Lyon, soupçonné d'être l'auteur de deux viols et d'agressions sexuelles a été écroué samedi soir.

(…) Le Parisien

22/01/16

Selon une source judiciaire, les enquêteurs de la BDPF (brigade départementale de protection de la famille) ont recueilli deux nouvelles plaintes de femmes, l'une pour viol, l'autre pour agression sexuelle.

Les deux plaignantes sont également employées municipales.

(…) Le Progrès

(…) Un deuxième témoignage , celui d'une autre femme qui

aurait été victime par le passé des agissements de Morad Aggoun, aurait également été entendue par la police. La mairie de Vaulx en Velin dit ne pas être informée d'une autre plainte émanant de son personnel municipal.

(…) France 3 Rhone-Alpes

En octobre 2010, Myriam Figureau , Pascale Labe et Claire ChePelat avaient réalisé un portrait de Mourad Aggoun,conseiller municipal de Vaulx-en-Velin. Il témoignait sur les émeutes qui s'étaient produites en octobre 1990 après la mort d'un jeune du quartier du Mas du Taureau.

Vaulx en Velin : Portrait de Morad Aggoun

21/01/16

Des faits de viol lui sont reprochés. Il pourrait être déféré devant un juge dans la journée.

D'après les éléments que nous avons recueillis, il semble que ce soit sa secrétaire à la mairie qui se dit victime de l'élu PRG. Les faits remonteraient au 6 janvier dernier. Selon la victime présumée, Morad Aggoun lui aurait demandé de revenir ce jour-là, puis l'aurait enfermée dans son bureau avant de l'agresser.

(…)

La maire de Vaulx avait déjà dû gérer le cas d'Ahmed Chekhab. L'ex-adjoint aux Sports avait tenu des propos limites jugés antisémites à l'égard de son prédecesseur. Des propos

enregistrés et diffusés qui avait poussé le PS du Rhône à l'exclure.

Lyon Mag

Merci à **sterlingroswell**

> *L'adjoint au maire accusé de viol avait été invité par @mediapart dans ce débat sur les "Musulmans en France" https://t.co/MWpasla888*
>
> *— Pierre S. (@FrDesouche) January 21, 2016*

> *Elu du lundi : Morad Aggoun humaniste républicain https://t.co/79MqxYIr1g*
>
> *— Pierre S. (@FrDesouche) January 21, 2016*

> *Morad Aggoun, l'adjoint accusé de viol avait pris part aux émeutes de Vaulx-en-Velin en 1990 https://t.co/8rLZbn6t4d*
>
> *— Pierre S. (@FrDesouche) January 21, 2016*